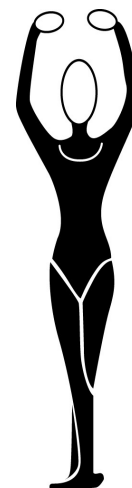


AOW Danse Rythmique
Inscription à la saison 2018 / 2019



Cotisation annuelle :

Enfant : 90 euros + 30 euros (Avance sur tombolas de Pâques. Un chèque a une validité de 6 mois, le chèque de 30 euros sera donc encaissé durant son dernier mois de validité, au plus tard en mars 2019)

A partir du 2eme enfant : 90 euros (une seule tombola par fratrie)

Adulte : 105 euros

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Adresse e-mail :

Merci de bien vouloir nous tenir informés d'un éventuel changement de coordonnées.

En inscrivant votre enfant à la Danse Rythmique, vous nous autorisez à le photographier et le filmer, pour une diffusion sur notre site internet, sur notre page Facebook ainsi que sur notre DVD annuel.

Nom et prénom du tuteur légal et signature :

Merci de joindre le règlement pour que l'inscription de votre enfant soit définitivement prise en compte. Le chèque de cotisation sera encaissé fin octobre, celui des tombolas durant son dernier mois de validité, au plus tard en mars.

Je soussigné(e) autorise / n'autorise pas (rayer la mention inutile) mon enfant à partir seul à la fin de son cours de danse.

Les enfants qui ne sont pas autorisés à quitter le cours seuls devront être récupérés devant la porte (et non sur le parking).

Signature :

Informations complémentaires

IMPORTANT : les élèves inscrits à nos cours pour la saison 2017/2018 seront prioritaires pour la saison 2018/2019 jusqu'au 31 juillet 2018. Passé ce délai, les places seront attribuées en fonction de la date d'inscription et des places disponibles.

Planning provisoire pour la saison 2018 / 2019 :

Lundi 17h30 – 18h30 : CE1 / CE2
Lundi 18h45 – 19h45 : jeunes adultes niveau avancé
Lundi 20h30 – 21h30 : adultes
Mardi 17h30 – 18h30 : CE2 / CM1
Mardi 18h45 – 19h45 : CM1 / CM2 / 6ème
Mercredi : 14h – 14h45 : éveil (à partir de 4 ans)
Mercredi 15h – 16h : CP / CE1
Mercredi 16h15 – 17h15 : 6ème / 5ème / 4ème
Mercredi 17h30 – 18h30 : 4e / 3e
Mercredi 18h45 – 19h45 : 2nd / 1ère

Nouveau
Don et troc de vêtements et
patins de danse
Samedi 8 septembre
de 10h à 14h
à la salle de danse de Westhoffen
Plus d'information
prochainement sur notre page
Facebook

Ce planning est donné à titre indicatif et est susceptible d'être modifié.

La composition des groupes sera affichée à partir du 1er septembre 2018 sur notre site internet www.aow-danse.fr, sur notre page Facebook ainsi qu'à la mairie de Westhoffen.

Les cours reprendront le 10 septembre 2018.

Nous vous rappelons que la composition des groupes est établie en fonction de l'**âge et du niveau des enfants**.

De plus, les élèves sont priés de se présenter au cours en **tenue de danse** (pantalon de jazz ou leggings, chaussons de jazz ou patins), les jogging non extensibles et les jean ne seront pas tolérés. Nous imposons également aux élèves de **retirer les bijoux trop longs** qui pourraient les gêner (collier, boucles d'oreille) et d'avoir les **cheveux attachés**.

Enfin les chewing-gum et autres bonbons seront à retirer avant le début du cours.

Si ces conditions n'étaient pas remplies, l'animatrice sera autorisée à ne pas faire cours à votre enfant.

A la rentrée, nous vous demanderons de nous fournir un **certificat médical** attestant que votre enfant peut pratiquer la danse (sauf pour les élèves déjà inscrits en 2017/20178 dont les certificats nous ont déjà été transmis).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez :

- nous écrire à contact@aow-danse.fr
- laisser un message sur notre page Facebook

Vous pouvez envoyer votre inscription à l'adresse suivante :

Burger Florence
4, rue de l'église
67310 Wasselonne
06.79.49.61.49

Le comité